

**Province de Québec  
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 12 novembre 2013, à la salle du Conseil, située au 287, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte

et les conseillers :

Manon Côté                      Dominic Lapointe

Rémi Beauchesne              Benoît Couture

Gilles Gauvreau

**Est absent :** le conseiller Steve Leblanc

Les membres présents forment le quorum.

**2013-11-165                      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2013
4. Présentation des comptes
5. Rapport du maire – Année financière 2013
6. Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
7. Emprunt de 189,100\$ par billets relatif au règlement 397
8. Refinancement du prêt relatif au règlement 397 – Acceptation de l'offre de financement
9. Augmentation de la marge de crédit
10. Avis de motion règlement #468 – Emprunt 75,000\$ pour travaux Centre Communautaire
11. Travaux Taxes d'essence – Reddition de comptes finale à entériner
12. Rue Nolette – Prix de vente des terrains
13. Réseau Biblio – Nomination 2 représentants
14. Demande d'améliorations du rang 8
15. Traverses scolaires
16. Réseau Québécois – Villes et villages en santé
17. Ouverture du poste pour l'entretien du Centre Sportif
18. Période de questions
19. Clôture de la séance

**2013-11-166                      Approbation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR : **REMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2013 soit accepté, tel que rédigé.

**2013-11-167                    Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 102,585.29\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2013-11-168                    Rapport du maire - Année financière 2013**

Le maire, M. François Marcotte, fait la lecture et dépose son rapport du maire relatif à l'année financière 2013.

**2013-11-169                    Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil les déclarations annuelles des intérêts pécuniaires de tous les élus

**2013-11-170                    Emprunt de 189,100\$ par billets relatif au règlement 397**

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du canton de Ham-Nord souhaite emprunter par billet un montant total de 189,100 \$ :

| <b>RÈGLEMENT NUMÉRO</b> | <b>POUR UN MONTANT DE \$</b> |
|-------------------------|------------------------------|
| 397                     | 189,100\$                    |
|                         |                              |
|                         |                              |

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR : **DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 189,100 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 397 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;

**QUE** les billets soient datés du 20 novembre 2013;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

|              |                                   |
|--------------|-----------------------------------|
| <b>2014.</b> | <b>16 200 \$</b>                  |
| <b>2015.</b> | <b>16 800 \$</b>                  |
| <b>2016.</b> | <b>17 300 \$</b>                  |
| <b>2017.</b> | <b>18 000 \$</b>                  |
| <b>2018.</b> | <b>18 500 \$(à payer en 2018)</b> |
| <b>2018.</b> | <b>102 300 \$ (à renouveler)</b>  |

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Municipalité du canton de Ham-Nord émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 novembre 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 397, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**2013-11-171                    Refinancement du prêt relatif au règlement 397 – Acceptation de l'offre de financement**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du canton de Ham-Nord accepte l'offre qui lui est faite de **Financière Banque Nationale Inc.** pour son emprunt du 20 novembre 2013 au montant de 189 100 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 397, au prix de 98,232 échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

|                   |              |                         |
|-------------------|--------------|-------------------------|
| <b>16 200 \$</b>  | <b>1.8 %</b> | <b>20 novembre 2014</b> |
| <b>16 800 \$</b>  | <b>2.0%</b>  | <b>20 novembre 2015</b> |
| <b>17 300 \$</b>  | <b>2.3%</b>  | <b>20 novembre 2016</b> |
| <b>18 000 \$</b>  | <b>2.7%</b>  | <b>20 novembre 2017</b> |
| <b>120 800 \$</b> | <b>3.0%</b>  | <b>20 novembre 2018</b> |

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

**2013-11-172                    Augmentation de la marge de crédit**

**CONSIDÉRANT QUE** durant les mois de novembre, décembre et janvier, les entrées de fonds sont minimales pour la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs versements annuels de remboursement de prêt doivent être effectués en novembre et décembre et que ceux-ci représentent des déboursés importants;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a acquis les infrastructures sportives et que les déboursés relatifs à la maintenance des installations (salaires, électricité, chauffage) deviennent plus importants à compter du mois de novembre annuellement;

**CONSIDÉRANT QU'**en cas d'investissements reliés à des programmes de subvention, la municipalité doit absorber 100% des coûts jusqu'à l'encaissement des montants subventionnés et que le temps de traitement des subventions est hors de notre contrôle et peut, dans certain cas, durer quelques mois;

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOIT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'AUTORISER** la demande à la Caisse populaire des Bois-Francis afin d'augmenter le montant de la marge de crédit de 200,000\$ à 350,000\$;

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer ledit contrat.

**2013-11-173**                    **Avis de motion règlement #468 – Emprunt de 75,000\$ pour travaux du Centre Communautaire**

Le conseiller Rémi Beaudesne donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement 468 décrétant un emprunt de 75,000\$ pour les travaux 2013 du Centre Communautaire.

**2013-11-174**                    **Travaux programme TECQ – Reddition finale de comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** les travaux inclus dans la « Reddition finale de comptes » dans le cadre du programme sur la Taxe sur l'Essence et Contribution du Québec (TECQ) soit accepté tel que présenté par le directeur général. Le conseil municipal entérine donc la « Reddition finale de comptes » et autorise le directeur général a effectué la transmission de celle-ci au Ministère des Affaires municipales, des Régions et l'Occupation du Territoire (MAMROT).

**2013-11-175**                    **Rue Nolette – Prix de vente des terrains**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**DE** fixer le prix de vente des terrains de la future rue Nolette selon la répartition suivante :

- Le premier 10,000 pi<sup>2</sup> (100 X 100) sera au prix de 0.65\$/pi<sup>2</sup>
- L'excédent du premier 10,000 pi<sup>2</sup> sera au prix de 0.25\$/pi<sup>2</sup>

**2013-11-176**                    **Réseau Biblio – Nomination de 2 représentants**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOIT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** nommer M. Rémi Beaudesne et M. Mathieu Couture en tant que représentants de la municipalité pour le Réseau Biblio CQLM.

**2013-11-177**                    **Demande d'améliorations du rang 8**

Le directeur général dépose à la table du conseil une lettre de demande d'améliorations sur le 8<sup>e</sup> rang. Une rencontre avec les résidents du 8<sup>e</sup> rang sera tenue dans les prochaines semaines afin de voir de quelle façon la municipalité peut agir afin d'améliorer la situation.

**2013-11-178**

**Traverses scolaires**

Le directeur général dépose à la table du conseil une demande concernant l'amélioration de la situation relativement aux traverses piétonnières et scolaires. La sécurité de la population étant une priorité, des démarches seront mises en place afin d'ajouter une traverse scolaire supplémentaire. De plus, la signalisation sera augmentée et ce, dans le but d'améliorer la visibilité de la « zone scolaire ».

**2013-11-179**

**Réseau québécois de villes et villages en santé**

**CONSIDÉRANT** l'existence du Réseau québécois de Villes et Villages en santé et d'autres réseaux nationaux et internationaux de municipalités en santé, prêts à coopérer et à échanger des expériences positives pour améliorer la qualité de vie de leur population;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord s'est engagée à promouvoir avec équité, partout dans son territoire, la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes;

**CONSIDÉRANT QUE** les décisions prises par la municipalité du Canton de Ham-Nord en matière d'habitation, de culture, de sécurité, de loisirs, d'environnement, de développement communautaire, économique et urbain ont une grande influence sur la santé de ses citoyens et citoyennes;

**CONSIDÉRANT QU'**une approche multisectorielle et concertée dans la communauté de Ham-Nord peut contribuer à créer un environnement sain pour tous les citoyens et citoyennes;

**CONSIDÉRANT QUE** l'administration de la municipalité du Canton de Ham-Nord désire encourager cette concertation et participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en respectant ses champs de compétence et tout en reconnaissant les efforts et le travail des autres partenaires;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord veut favoriser la participation de ses citoyens et citoyennes dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques municipales favorisant la santé et la qualité de la vie;

**CONSIDÉRANT QU'**il est important que la municipalité du Canton de Ham-Nord assume le leadership d'une municipalité en santé;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : REMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que la municipalité du Canton de Ham-Nord :

**ADHÈRE** au Réseau québécois de Villes et Villages en santé et partage cette expérience avec d'autres municipalités;

**ADOpte** et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant un développement sain, créant un environnement favorable à la santé et renforçant les actions communautaires;

**METTE** en œuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement.

**ACCEPTTE** le principe d'engager, à cette fin, les sommes couvrant les ressources humaines et matérielles requises pour la réalisation des projets dont elle aura accepté la réalisation.

**2013-11-180**

**Ouverture du poste pour l'entretien du Centre Sportif**

**IL EST PROPOSÉ PAR : BENOIT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'AUTORISER** l'ouverture du poste pour l'entretien du Centre Sportif. Le comité de sélection sera formé de 3 représentants du Conseil municipal et de 2 membres du CA de l'OTJ de Ham-Nord.

**2013-11-181                    Nomination d'un nouveau membre du comité consultatif d'urbanisme**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**DE** nommer M. Mathieu Turcotte comme nouveau membre du comité consultatif d'urbanisme en remplacement de Mme Manon Côté.

Le maire lève l'assemblée à 20h50.

\_\_\_\_\_  
François Marcotte, maire

\_\_\_\_\_  
Mathieu Couture, directeur général et  
secrétaire-trésorier.